

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00381
Numéro SIREN : 809 828 361
Nom ou dénomination : A2M CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2019 sous le numéro de dépôt 182

A2M CONCEPT

48 Chemin de Fleigny

77160 PROVINS

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à Provins
Le
SAS A2M CONCEPT
48, Chemin de Fleigny
77160 PROVINS
SIRET : 809 828 361 00018 APE : 4399C

A2M CONCEPT

18 Chemin de Fleigny

77160 PROVINS

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

- *Analyse de votre entreprise*
- *Bilan, Indicateurs financiers*
- *Bilan Actif - Passif Liasse 2033-A*
- *Compte de résultat Liasse 2033-B*
- *Annexe*
- *Annexe à la liasse fiscale*

A2M CONCEPT

18 Chemin de Fleigny

71160 PROVINS

COMPTES ANNUELS

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12
Immobilisations	9 029		9 496	
Stocks et en cours				
Créances	27 015		14 056	
Disponibilités	14 552		13 137	
Comptes de régularisation				
TOTAL DE L'ACTIF	50 596		36 689	
Capitaux propres (Dont résultat)	21 728 5 052		16 675 15 875	
Provisions risques et charges				
Dettes financières	5 296		1 409	
Dettes d'exploitation	23 572		18 605	
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF	50 596		36 689	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12
Ventes de marchandises Production de l'exercice		136 216		110 933
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises				
Marge brute de production % CA Production exercice		83 889 61.59		76 808 69.24
Marge brute globale % CA		83 889 61.59		76 808 69.24
Valeur ajoutée % CA		12 430 9.13		21 303 19.20
Excédent brut d'exploitation % CA		10 168 7.46		20 621 18.59
Résultat courant % CA		6 033 4.43		18 676 16.84
Résultat net % CA		5 052 3.71		15 875 14.31

RATIOS	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12
Rotation des stocks (en nombre de jours)				
Crédit moyen client (en nombre de jours)		27.73		36.84
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)		24.33		34.10
Solvabilité à court terme		1.44		1.36
Autonomie financière		0.75		0.83

BILAN AU 31/12/2016

ACTIF

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart %
mmob.incorporelles nettes			
mmob.corporelles nettes	9 029	9 496	4.92-
mmob.financières			
ACTIF IMMOBILISE	9 029	9 496	4.92- ↘
Stock matières, marchandises			
Produits finis			
Travaux en cours			
STOCKS ET EN COURS			→
Avances fournisseurs			
Créances clients	11 639	12 902	9.79-
Autres créances	15 375	1 154	NS
Comptes de régularisation			
VALEURS REALISABLES	27 015	14 056	92.19 ↗
Disponibilités	14 552	13 137	10.77
ACTIF CIRCULANT	41 567	27 193	52.86 ↗
TOTAL GENERAL	50 596	36 689	37.90 ↗

PASSIF

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart %
Capital	800	800	
Résultat de l'exercice	5 052	15 875	68.18-
Prélèvements, distributions			
Autres fonds propres	15 875		
FONDS PROPRES	21 728	16 675	30.30 ↗
Provisions réglementées			
Prov.risques et charges			
Subventions			
Emprunts à plus d'un an			
DETTES LONG TERME			→
CAPITAUX STABLES	21 728	16 675	30.30 ↗
Emprunts à court terme	4 735		
Avances clients			
Dettes fournisseurs	9 945	9 380	6.02
Dettes fiscales et sociales	13 627	7 600	79.30
Autres dettes	561	3 034	81.50-
Comptes de régularisation			
Concours bancaires			
DETTES COURT TERME	28 868	20 014	44.24 ↗
TOTAL GENERAL	50 596	36 689	37.90 ↗

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients	27.73	36.84	9.12-
Délai de paiement fournisseurs	24.33	34.10	9.77-
Fonds de roulement en jours	33.56	23.30	10.26
Utilisation du fonds de roulement	33.56	23.30	10.26
Trésorerie en jours	38.46	42.63	4.17-
Prélèvements / résultat			

Désignation de l'entreprise	A2M CONCEPT	Néant <input type="checkbox"/> *
Adresse de l'entreprise	48 Chemin de Fleigny	77160 PROVINS
Numéro SIRET *	8 0 9 8 2 8 3 6 1 0 0 0 1 8	
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2	Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 6	3 1 1 2 2 0 1 5
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilisations corporelles *		028	030	14 950	5 921
Immobilisations financières * (1)		040	042		
Total I (5)		044	048	14 950	5 921
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	11 639	12 902
	Autres * (3)	072	074	15 375	1 154
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	14 552	13 137
Charges constatées d'avance *		092	094		
Total II		096	098	41 567	27 193
Total général (I+II)		110	112	56 517	36 689

PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
Capital social ou individuel *		120		800	800
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126		80	
Réserves réglementées*		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132		
Report à nouveau		134		15 795	
Résultat de l'exercice		136		5 052	15 875
Provisions réglementées		140			
Total I		142		21 728	16 675
Provisions pour risques et charges		154	Total II		
Emprunts et dettes assimilées		156		4 735	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		9 945	9 380
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	172	561	14 188
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		28 868	20 014
Total général (I + II + III)		180		50 596	36 689

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise A2M CONCEPT		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	*
				13	1	1	2	2	0
				6	1	5	1	5	1
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
Ventes de marchandises *			209		210				
Production vendue	{ biens } dont export et livraisons intracommunautaires { services * }		215		214				
			217	167	218	136 216		110 933	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
Production immobilisée *					224				
Subventions d'exploitation reçues					226				
Autres produits					230	5			32
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	136 221		110 964	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
Variation de stock (marchandises) *					236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	48 127		33 274	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240				
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier 4 395 - immobilier)				242	75 659		56 356	
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244			681	
Rémunérations du personnel *					250	1 687			
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	575			
Dotations aux amortissements *					254	3 967		1 954	
Dotations aux provisions					256				
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262	146		23	
			260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	130 161		92 288	
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	6 060		18 676	
Produits financiers					(III) 280				
Produits exceptionnels					(IV) 290				
Charges financières					(V) 294	27			
Charges exceptionnelles	{ dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }		347		300	90			
			348						
Impôts sur les bénéfices *					(VII) 306	891		2 801	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	5 052		15 875	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	5 052	314		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
Provisions non déductibles *					322				
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	891			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
Entrep. nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. sexies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. octies)	138		
Reprise d'entrep. en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 43 duodecies)	990	342	
Divers ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346				90
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"					655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	5 943	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356				
Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	5 943	372		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 Fournisseurs			7 500.00

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité			90.00
16/06/2016 ICL FV	90.00		

« A2M CONCEPT SAS »
Société par actions simplifiées au capital de 800 €
Siège social : 48 Chemin de Fleigny
77160 PROVINS
R.C.S. Melun 809 828 361 00018

PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS de l'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE du 11 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le onze juin, à dix neuf heures,

Les associés de la Société A2M CONCEPT, société par actions simplifiées au capital 800 €, divisé en 10 actions de 80 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président, au siège social de la société, conformément aux dispositions contenues dans les statuts.

Est présente :

Monsieur Arbnor MUHARREMAJ , président,
demeurant 48 Chemin de Fleigny
77160 – PROVINS
porteur de 5 actions

Monsieur Sadat HASANI ,
demeurant 48 Chemin de Fleigny
77160 – PROVINS
porteur de 5 actions

soit un total de 10 actions représentant l'intégralité du capital social.

Monsieur le président, en sa qualité de président, préside la réunion, constate que l'Assemblée réunit l'associé et déclare que celle-ci peut valablement délibérer et la séance ouverte.

Monsieur le Président précise que le texte du projet de résolutions soumises au vote de l'Assemblée a été adressé aux associés et, ce, dans les quinze jours précédant la présente Assemblée.
L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président précise que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- lecture du rapport annuel de gestion sur la situation et l'activité de la société concernant l'exercice clos le 31 décembre 2016,

- approbation des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- quitus de la présidence,
- affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- questions diverses.

Monsieur le Président présente à l'assemblée :

- l'inventaire des éléments actifs et passifs de la société au 31 décembre 2016,
- les Comptes Annuels arrêtés à cette date,
- le rapport annuel de gestion,
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

Monsieur le Président procède ensuite à la lecture du rapport annuel de gestion.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont échangées entre les associées et, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport annuel de gestion, approuve dans toutes leurs parties le rapport annuel de gestion et les Comptes Annuels de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le président au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus à la présidence de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter pour le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit 5.052,32 € de la façon suivante :

- La totalité soit 5.052,32 € au poste « Report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt conformément aux dispositions légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

MR Arbnor MUHARREMAJ
Président


SAS AZNI CONCEPT
48, Chemin de Fleigny
77160 PROVINS
SIRET : 809 828 361 00018 APE : 4399C